

**MAIRIE de SAINT- CYR-LA-ROCHE**

3 Route de Juillac 19 130

05-55-25-02-30

Saint-cyr-la-roche@mairie19.fr

ARRÊTÉ
2022 – 22**portant à autorisation d'arrêt momentané de la circulation****Le Maire de la commune de Saint-Cyr-la-Roche,**

Vu les articles L 2212.2, L 2213.1 et L 2213.2 du Code des Collectivités territoriales ;
Considérant qu'à l'occasion de travaux (mise en place de piquets de châtaigniers et mise en œuvre grave émulsion et enduit), route des Gâches de la commune de Saint Cyr la Roche, une demande de permission de voirie a été déposée le 09/09/2022.

Route des Gâches, la voirie sera partiellement encombrée du 13 septembre au 30 septembre 2022 pendant la durée des travaux.

ARRETE

Article 1 : Route des Gâches, la voirie sera partiellement encombrée du 13 septembre au 30 septembre 2022 pendant la durée des travaux.

Article 2 : Des panneaux signalant les travaux seront mis en place par l'entreprise.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Objat.

Fait à Saint-Cyr-La-roche
Le 12 septembre 2022
Le Maire
Nelly DUFFAUT

